Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_351-DE

DC_2026_351

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

# CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 NOVEMBRE 2026

**Secrétaire de séance :** Madame CARTRON Pascale

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 75<br>Présents : 58<br>Votants (dont 5 pouvoirs) : 63 | L'an deux mille vingt six, le cinq novembre<br>le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ<br>après convocation légale,<br>Date de convocation : le 30/10/2026 |

**Etaient présents :**
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS, Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS, Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS, Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Eric GLINCHE - BAIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Joseph NEVEU - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Christelle AVERLAND-SCHMITT - CHATEAUBOURG, Eric QUIVIGER - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Jean-Marc MAILLARD - DOMAGNE, Magali BUDOR - DOMAGNE, Alexandre BODIN - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, François GERARD - GENNES SUR SEICHE, Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE, Serge BERGER - LANDAVRAN, Aurélien THEBERT - LE PERTRE, Alexandra GOUSSET - , Frédéric LEJAS - MARPIRE, Jean-Luc DELAUNAY - MECE, Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR, Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES, Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Anne-Marie MORLIER - MOULINS, Sophie HUNAULT - MOUSSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ, Karine MOREL - RANNEE, Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES, Pascal POIRIER - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL, Philippe JEULAND - ST JEAN SUR VILAINE, Michel SAUVAGE - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Paul LAPAUSE - VITRE, Christine HEUDE - , Lionel LE MIGNANT - VITRE, Alexandra LEMERCIER - VITRE, Fabien LAMIRE - VITRE, Vanessa ALLAIN - VITRE, Philippe MAIGNAN - VITRE, Carine GERMOND - , Patrick PLANCHET - , Nadège LE FLOCH - , Erwann ROUGIER - VITRE

**Ont donné pouvoir :**
Elisabeth BRUN donne pouvoir à Teddy REGNIER, Pierre LEONARDI donne pouvoir à Paul LAPAUSE, Freddy ANDRIEUX BIZEL donne pouvoir à Fabien LAMIRE, Sophie MARQUANT donne pouvoir à Lionel LE MIGNANT, Anne BRIDEL donne pouvoir à Carine GERMOND

**Etaient absents :**
Nathalie CLOUET, Arnaud DUPUIS, Hubert DESBLES, Michel ERRARD, Marie-Christine MORICE, Laurent FESSELIER, Joël TRAVERS, Jean-Yves LEBLANC, Frédéric MARTIN, Vincent SINOQUET, Laurence DELAUNAY, Pauline SEGRETAIN

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_351-DE

DC_2026_351

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

# DÉLIBÉRATION

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 NOVEMBRE 2026

## - Avenant 2026 à la convention pluriannuelle d'objectif entre Vitré Communauté et Le Poool

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré Communauté » ;
Vu la délibération n°2024_063 du conseil d'agglomération du 21 mars 2024 relative à l'approbation du Schéma directeur d'aménagement des zones d'activités et d'accueil des entreprises, et plus particulièrement l'axe « Diversifier » témoignant de la volonté de Vitré Communauté de soutenir l'esprit d'entreprendre, de développer les leviers d'accompagnement des porteurs de projets, d'accompagner le développement de l'industrie ;
Vu la délibération n°2024_ 203 du conseil d'agglomération du 26 septembre 2024 relative à la création d'un site dédié à l'enseignement supérieur et à l'innovation à travers l'acquisition du bâtiment Idémia à Vitré ;
Vu la délibération n°2024_244 du conseil d'agglomération du 14 novembre 2024 relative à l'approbation des termes d'une convention de partenariat pour l'année 2024 entre Vitré Communauté et Le Poool x La French Tech Rennes Saint-Malo;
Vu la délibération n°2025_265 du conseil d'agglomération du 13 novembre 2025 relative à l'approbation des termes d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2025 – 2027 entre Vitré Communauté et Le Poool x La French Tech Rennes Saint-Malo;

Considérant que la convention pluriannuelle d'objectif 2025 – 2027 prévoit, dans son article 4, que le montant de la subvention annuelle est défini par avenant permettant de valider le plan d'action annuel ;

Considérant que la convention pluriannuelle d'objectif 2025 – 2027, conclue entre le Poool Rennes-Saint-Malo et Vitré Communauté, vise à mettre en place un écosystème dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation sur le territoire de Vitré Communauté ;

Considérant que les premières entreprises implantées dans le Campus (UBOE, Multitec Innovation, Biohap) bénéficient d'un accompagnement par le Poool et que la coopération avec le Poool permet de promouvoir l'offre d'hébergements auprès des jeunes entreprises innovantes de la Région Bretagne ;

Considérant que la convention entre Vitré Communauté et le Poool poursuit les objectifs suivants :

- L'accompagnement des acteurs industriels du territoire à identifier et développer des leviers de compétitivité au travers d'une démarche d'innovation, en lien avec les acteurs économiques et académiques locaux et régionaux ;
- L'accompagnement à la création, à l'accélération et au développement de startups et entreprises innovantes sur des sujets de robotique industrielle, d'Intelligence Artificielle, de cybersécurité, etc...;
- L'affirmation de Vitré Communauté comme territoire d'innovation industrielle et d'expérimentation ;

Considérant que ces objectifs se déclinent en plans d'actions opérationnels annuel dont les thèmes pour l'année 2026 sont :

- La détection et l'accompagnement des projets d'innovation des entreprises,
- La transformation de l'industrie par la robotique et l'IA,
- La mise en place d'une série de rencontres portant sur l'innovation, l'IA, la cybersécurité, la robotique…

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20261109-DC_2026_351-DE

**DC_2026_351**

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

Considérant l'avenant à la convention pluriannuelle pour l'année 2026 joint en annexe ;

**Il vous est proposé :**
**- D'approuver les termes de l'avenant à la convention pluriannuelle 2025-2027, à conclure entre Vitré Communauté, le Poool et la French Tech Rennes-Saint-Malo, pour l'année 2026, tel que joint en annexe ;**
**- D'autoriser l'adhésion de Vitré Communauté à la communauté du Poool Rennes-Saint-Malo, pour un montant de 500 € pour l'année 2026, d'une part, et le versement d'une subvention d'un montant de 60 000 € pour l'année 2026 (inscrite au Budget 2026), d'autre part ;**
**- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.**

**Il est procédé au vote :**

**Nombre de votants : 63**

- **Abstentions : 3**
- **Ne prend pas part au vote : 0**
- **Nombre de voix pour : 60**
- **Contre : 0**

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.**

Le Président
**Teddy REGNIER**

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
9 nov. 2026

La Secrétaire de séance,
**Pascale CARTRON**

Signé par Pascale CARTRON
12e vice-présidente en charge de la santé, du CLS, du RSA, de l'insertion et du TAGV
12 nov. 2026

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.*